

40^a EDIZIONE • 40th EDITION



PIF 2015 CASTELFIDARDO

REGULATIONS

**40th International Accordion Prize
"Città di Castelfidardo"
for soloists and groups**

17th / 20th SEPTEMBER 2015



STREAMING AND ONDEMAND CONTENTS ABOUT ACCORDIONS FOR AN AMAZING VIDEO-BASED WEBSITE TO FIND AND SHARE VIDEOS, STORIES, ARTICLES, INFORMATION, EDUCATION AND PROMOTION OF PERSONS, BUSINESSES AND PRODUCTS SCHEDULED IN 40th PIF ACCORDION INTERNATIONAL PRIZE.

news

podcast

streaming

STAGE WITH US



Castelfidardo 2015

“Castle is secret” is not just a traditional nursery rhyme that describes the essence of some of the most important towns of the Marche. Secret because almost hidden among the hills near the Riviera del Conero, a few kilometers away from Loreto, a faith capital and from Recanati, a culture capital.

Castelfidardo is the capital of classical and popular music thanks to its accordion. The PIF was born as a springboard for young people and it is confirming its role of promotion for the accordion as an instrument for all generations and all musical genres.

Following this philosophy, we are introducing new categories such as the World Music and a jury of excellent quality, which may also have a role of talent scout.



PIF PRIX INTERNATIONAL D'ACCORDÉON "CITTÀ DI CASTELFIDARDO" POUR ACCORDÉONISTES ET ORCHESTRES/ENSEMBLES

17 - 20 SEPTEMBRE 2015

RÈGLEMENT

1. La Municipalité de Castelfidardo (Italie), en collaboration avec l'Association Touristique "Pro Loco", du 17 au 20 Septembre 2015 ouvre le Prix International de l'Accordéon «Città di Castelfidardo» réservé pour accordéonistes et orchestres/ensembles d'accordéon. La dotation du concours est de 16.150,00 €.
2. **L'inscription est gratuite.**
3. Les concurrents peuvent participer à un maximum de deux catégories en choisissant l'un de ceux réservés aux solistes et l'un des ceux qui sont réservés aux orchestres/ensembles. Les instruments peuvent être de tout type et de toute marque.
4. Délais d'inscription: **25 Août, 2015.** On peut compléter le formulaire d'inscription en ligne sur www.pifcastelfidardo.it. Il peut être aussi téléchargé et envoyé avec une photocopie de la carte d'identité ou du passeport (sous peine d'exclusion):
 - a) par la poste à Segreteria del Premio Internazionale della Fisarmonica Città di Castelfidardo, c/o Comune di Castelfidardo, Piazza della Repubblica, 8 - 60022 Castelfidardo (AN) Italia
 - b) par fax au +39 071 7829357

PREMIÈRE SECTION - MUSIQUE CLASSIQUE | DU 19 AU 20 SEPTEMBRE

CATÉGORIE "PREMIO" *Concertistes accordéon classique sans limite d'âge - 3 épreuves*
PREMIÈRE ÉPREUVE (19 SEPTEMBRE)

Programme libre comprenant une composition de Johann Sebastian Bach pour clavecin ou orgue. Durée totale du programme: 20 minutes.

Les programmes devraient montrer autant que possible la variété de la littérature originale pour accordéon, puisant dans les répertoires de plusieurs «écoles» nationales; en même temps les programmes doivent inclure morceaux en plusieurs caractères, époques, esthétiques et styles. Six concurrents au maximum seront reçus à la deuxième épreuve.

DEUXIÈME ÉPREUVE (20 SEPTEMBRE)

Les concurrents reçus (on tirera un nouvel ordre qu'on ira appliquer à la troisième épreuve aussi) doivent exécuter un programme libre différent de celui présenté dans la première épreuve. Durée totale du programme: 20 minutes. Trois concurrents au maximum seront reçus à la deuxième épreuve.

TROISIÈME ÉPREUVE (20 SEPTEMBRE)

Les concurrents reçus doivent exécuter avec l'orchestre à cordes la pièce imposée «Il bosco della Musica», composée et directe pour le 40me PIF par M° Roberto Molinelli. Le PDF e l'MP3 seront téléchargeables sur www.pifcastelfidardo.it.

1. PREMIER CLASSÉ

- trophée artistique
- bourse d'étude de € 1.500,00 (brut)
- Prix spécial en mémoire de Piero Crucianelli € 300,00 (brut)
- Prix spécial Accordions Worldwide: domaine web pendant un an ou un banner publicitaire
- concerts rémunérés (pour chacun d'eux, remboursement des frais de déplacement, hébergement et la rémunération de € 200,00 brut):

Mons (Belgique, 2016), en collaboration avec Accordéon-nous.org
Kragujevac (Serbie, 2016), en collaboration avec "Festival International d'Artistes de l'Accordéon"

Alcobaça (Portugal, 2016), en collaboration avec "20a Semana Internacional do Acordeão"

2. DEUXIÈME CLASSÉ

- trophée artistique
- bourse d'étude de € 800,00 (brut)

3. TROISIÈME CLASSÉ

- trophée artistique
- bourse d'étude de € 400,00 (brut)

CATÉGORIE A *Accordéonistes jusqu'à 12 ans (nés depuis 2003)*

Programme libre, durée jusqu'à 10 minutes. Les concurrents ne peuvent pas présenter des programmes composés entièrement en transcriptions.

1. PREMIER CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 250,00 (brut)

2. DEUXIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 150,00 (brut)

3. TROISIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 100,00 (brut)

PRIX SPÉCIAL À LA MÉMOIRE DE MME GISELA DOLLING

Les héritiers de Mme Gisela Dolling accordent une bourse d'étude de € 200,00 au plus jeune concurrent de la catégorie.

CATÉGORIE B *Accordéonistes jusqu'à 15 ans (nés depuis 2000)*

Programme libre, durée jusqu'à 12 minutes. Les concurrents ne peuvent pas présenter des programmes composés entièrement en transcriptions.

1. PREMIER CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 250,00 (brut)

2. DEUXIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 150,00 (brut)

3. TROISIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 100,00 (brut)

CATÉGORIE C *Accordéonistes jusqu'à 18 ans (nés depuis 1997)*

Programme libre, durée jusqu'à 12 minutes. Les concurrents ne peuvent pas présenter des programmes composés entièrement en transcriptions.

1. PREMIER CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 250,00 (brut)
- Prix spécial en mémoire de Gervasio Marcosignori € 300,00 (brut)

2. DEUXIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 150,00 (brut)

3. TROISIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 100,00 (brut)

CATÉGORIE D *Accordéonistes sans limite d'âge*

Programme libre comprenant une «Sonata» de Domenico Scarlatti. Durée totale du programme: 18 minutes. Les concurrents ne peuvent pas présenter des programmes composés entièrement en transcriptions.

1. PREMIER CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 400,00 (brut)
- concerts rémunérés:

Alcobaça (Portugal, 2016), en collaboration avec "20a Semana Internacional do Acordeão" (remboursement des frais de déplacement, hébergement et la rémunération de € 200,00 brut)

Potenza Picena (Italie, 19 settembre 2015) en collaboration avec l'association "Amici della Musica di Potenza Picena" (rémunération de € 300,00 brut)

2. DEUXIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 250,00 (brut)

3. TROISIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 150,00 (brut)

CATÉGORIE E *Musique de chambre - ensembles d'accordéon - sans limite d'âge*

Programme libre, durée jusqu'à 20 minutes.

1. PREMIER CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 1.000,00 (brut)

2. SECONDO CLASSIFICATO

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 700,00 (brut)

3. TROISIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 400,00 (brut)

CATÉGORIE F *Musique de chambre – Ensembles de chambre avec accordéon et autres instruments - sans limite d'âge*

Programme libre, durée jusqu'à 20 minutes.

1. **PREMIER CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 1.000,00 (brut)
 - Prix spécial Accordions Worldwide: domaine web pendant un an ou un banner publicitaire
2. **DEUXIÈME CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 700,00 (brut)
3. **TROISIÈME CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 400,00 (brut)

DEUXIÈME SECTION - AUTRES MUSIQUE | 18 SEPTEMBRE

MUSIQUE LÉGÈRE, DIVERTISSEMENT MUSICAL

CATÉGORIE VARIÉTÉ H *Accordéonistes jusqu'à 18 ans (nées depuis 1997)*

Programme libre, durée jusqu'à 15 minutes (on reconnaît morceaux des répertoires de variété, folk, jazz).

1. **PREMIER CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 250,00 (brut)
2. **DEUXIÈME CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 150,00 (brut)
3. **TROISIÈME CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 100,00 (brut)

CATÉGORIE VARIÉTÉ I *Accordéonistes sans limite d'âge*

Programme libre, durée totale 18 minutes (on reconnaît morceaux de tout genre, publiés ou non, des répertoires variété, folk, jazz, d'Amérique du Sud).

1. **PREMIER CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 400,00 (brut)
 - concert rémunéré à **Montmagny (Québec-Canada, 2016)**, en collaboration avec Carrefour Mondial de l'Accordéon (remboursement des frais de déplacement, hébergement supporté par Carrefour)
2. **DEUXIÈME CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 250,00 (brut)

3. TROISIÈME CLASSÉ

- trophée artistique
- bourse d'étude de € 150,00 (brut)

PRIX SPÉCIAL

Concert rémunéré à **Moscou (Russie, Novembre 2015)** pour un concurrent sélectionné par le Jury. En collaboration avec le Festival de Mirek (remboursement des frais de déplacement, hébergement et rémunération de € 200,00 brut).

CATÉGORIE L *Orchestres et ensembles sans limite d'âge, avec un minimum de membres aussi bien formés en grande partie d'accordéons que formés d'accordéons et d'autres instruments dont l'accordéon joue un rôle prépondérant.*

Programme libre, durée totale 20 minutes (on reconnaît morceaux de tout genre, des répertoires musique légère, variété, folk, jazz).

1. PREMIER CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 1.000,00 (brut)
- Prix spécial Master Production: microphones professionnels pour accordéon
- contrat d'enregistrement avec Barvin Edizioni Musicali Roma pour la réalisation de 1.000 CD et la distribution sur les Digital Stores du monde

2. DEUXIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 700,00 (brut)

3. TROISIÈME CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 400,00 (brut)

WORLD MUSIC | 17 SEPTEMBRE

CATÉGORIE N ET PRIX REVELATION SETE SÒS SETE LUAS / CASTELFI-DARDO *Accordéoniste à partir de 18 ans*

Cette catégorie est née avec la collaboration du Festival Sete Sòs Sete Luas.

Peuvent participer solistes d'accordéon, de garmoshka et d'accordéon diatonique.

Le même concurrent peut jouer, si multi-instrumentiste, quelques morceaux de l'accordéon diatonique et d'autres de l'accordéon.

Programme libre (durée totale jusqu'à 15 minutes) comprenant arrangements et élaborations créatives du répertoire traditionnel du pays d'origine ou d'autres pays.

Bien que cette-ci n'est pas une règle contraignante, le jury aimerait que le concurrent exécute au moins un morceau du répertoire traditionnel du pays d'origine.

On reconnaît aussi les compositions originales inspirées par la musique ethnique.

1. PREMIER CLASSÉ

- médaille artistique
- bourse d'étude de € 400,00 (brut)

2. **DEUXIÈME CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 150,00 (brut)
3. **TROISIÈME CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 100,00 (brut)

PRIX SPÉCIAL SETE SÒIS SETE LUAS

Le premier classé parmi les concurrents du Brésil, Cap-Vert, Croatie, France, Grèce, Israël, Italie, Maroc, Portugal, Roumanie, Slovénie, Espagne et Tunisie reçoit le Prix Révélation Sete Sòis Sete Luas. Il s'agit d'une résidence d'artiste dans la ville de **Ponte de Sor (Portugal)** en période déterminée et de concert rémunérés avec l'un des orchestres du Festival.

Pendant le séjour, le lauréat sera hébergé (compris les parcours de et pour l'aéroport de Lisbonne). Il n'y aura pas le remboursement des frais de déplacement. Le lauréat jouera au moins trois concerts avec les orchestres du Festival Sete Sòis Sete Luas. Chaque concert sera payé un minimum de € 150,00 brut.

CATÉGORIE O *Musique d'ensemble sans limite d'âge – Épreuve unique*

Peuvent participer orchestres et ensembles **avec un composante au moins dans un rôle principal** qui doit jouer d'un accordéon diatonique (ne importe quel modèle) ou d'un bandonéon ou d'une garmoshka ou d'un accordéon digital.

Le concours est ouvert aux ensembles avec plus d'un instrument soufflet ou avec uniquement des instruments soufflet (ceux mentionnés ci-dessus). Programme libre jusqu'à 20 minutes comprenant arrangements et élaborations créatives du répertoire world music, jazz ethno, ethnique, folk, traditionnel.

On reconnaît aussi les compositions originales inspirées par la musique ethnique.

Le jury évaluera la qualité des performances et le projet artistique des ensembles.

1. **PREMIER CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 700,00 (brut)
 - Prix spécial Mario Moreschi € 300,00 (brut)
2. **DEUXIÈME CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 500,00 (brut)
3. **TROISIÈME CLASSÉ**
 - médaille artistique
 - bourse d'étude de € 300,00 (brut)

DISPOSITIONS COMMUNES AUX DIFFÉRENTES CATEGORIES

1. Les concurrents dans les catégories musique classique doivent obligatoirement présenter au jury au début de l'audition, copie en double du programme. Le jury aimerait que les concurrents dans chaque catégorie Variété présentent au début de l'audition, si possible, une copie de

- la partition des morceaux ou une copie (même écrite à la main) du thème musical simple. Les concurrents de toutes catégories doivent présenter au début au jury le programme qu'ils exécutent.
2. Le jury rendre son jugement par votes de 1 à 20. Le plus élevée et le plus bas parmi les votes seront éliminés. Le classement final est la somme des scores obtenus dans la première épreuve avec ceux de la deuxième, si elle est prévue. Les votes données par chaque membre du jury seront publiés.
 3. Les concurrents seront informés par e-mail de l'enregistrement. L'ordre des auditions est alphabétique, à partir d'une lettre tirée au sort. Le jour avant le début des auditions à 19h00, le Secrétariat du Concours aura l'horaires des auditions. **Le concours oblie le concurrents à confirmer, le jour avant l'exécution, sa présence (sous peine d'exclusion).** Tous les auditions seront publiques.
 4. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer les prix s' il n'y a pas des concurrents avec qualité requise suffisante.
 5. Les concurrents ne peuvent pas se classer à mérite égal pour les trois premières places. Les décisions du jury sont sans appel.
 6. Le concurrents ne seront pas payés pour l'utilisation éventuelle des auditions et des concerts final par la radio, la télévision, les web sites ou le streaming. Ils n'ont pas aussi les droit de demander les produits ci-dessus.
 7. L'inscription au concours implique l'acceptation sans réserve du règlement. Tout litige sera tranché par les tribunaux d'Ancona.
 8. **Les trois premiers classés de chaque catégorie sont obligés a participer aux remises des prix.** S'ils ne participent pas, il manqueront le droit aux prix. Les premiers classés de toutes catégories sont obligés à exécuter des morceaux de leur programme décidés par le jury.
 9. Les frais de déplacement et hébergement doivent être payées par les participants. **Remboursement des frais de déplacement pour catégories d'orchestres et ensembles** Pour le 40me PIF, aux orchestres et ensembles qui participent aux categories E – F – L – O et qui sont composés de dix membres au minimum rentreront dans € 250,00. Si plus qu'une orchestre ou un esemble arrivent avec le même bus, auront droit seulement à € 250,00. Parmi les premiers concurrents réglés, 40 accordéonistes e 90 membres d'orchestre ou ensemble, seulment si participent au concours, profiteront d'un hébergement gratuit (deux nuits, pas de chambre simple) dans les hôtels fixés par l'organisateur de PIF2015. L'Association Touristique Pro Loco (tél. +39 071 7822987 / +39 071 7823162) facilitera le séjour des participants.
 10. Les organisateurs n'endossent aucune responsabilité pour les événements de toutes sortes se produisant aux concurrents lors du PIF.
 11. Conformément à l'article. 13, paragraphe 1 du décret du 30 Juin 2003, n. 196 «Code en matière de renseignements personnels» et les modifications ultérieures et les ajouts, les renseignements personnels fournis par les cconcurrents, y compris les apparitions vidéo et celles audio, sont enregistrées et traitées exclusivement pour toutes les fins de la sentence.

40^a EDIZIONE • 40th EDITION

40

PIF 2015 CASTELFIDARDO

**40th International Accordion Prize
"Città di Castelfidardo" for soloists and groups**

FOLLOW US ON

WWW.PIFCASTELFIDARDO.IT

WWW.FISARMONICA.TV

WWW.YOUTUBE.COM/PIFcastelfidardo

WWW.TWITTER.COM/PIFfisarmonica

WWW.FACEBOOK.COM/PIFcastelfidardo

WWW.PINTEREST.COM/PIFfisarmonica



PIF 2015
CASTELFIDARDO



Città di Castelfidardo
ASSESSORATO ALLA CULTURA

Info, download rules and entry forms

www.pifcastelfidardo.it

CONTACT

Assessorato alla Cultura

tel. +39 071 7829349

fax +39 071 7829357

turismo@comune.castelfidardo.an.it

Associazione Turistica Pro Loco

tel. +39 071 7822987

fax +39 071 7823162

prolococ@tiscali.it



PIF 2015
CASTELFIDARDO